Introduction générale

Loïc Vadelorge

Taire l'histoire de l'action culturelle en villes nouvelles apparaît au iour d'aujourd'hui aussi légitime que difficile. Légitime, parce que notre époque voit tout d'abord rejaillir les interrogations sur le sens social des politiques urbaines de la culture, interrogations qui ne peuvent que renvoyer aux temps héroïques de l'action culturelle conduite dans les nouveaux ensembles urbains dans les années 1970-1980. Légitime aussi, parce que la génération – d'aménageurs, d'animateurs, d'élus et d'habitants – qui a produit et vécu l'action culturelle au sein des villes nouvelles, quitte aujourd'hui massivement les commandes et questionne, non sans nostalgie, un passé militant qu'elle souhaiterait ne pas voir oublié trop vite. Légitime, enfin, parce que les recompositions géopolitiques des villes nouvelles qui se mettent en place depuis la fin des années 1990 (fermeture des EPA, transformation des SAN en communautés d'agglomération) nécessitent pour les acteurs du temps présent – et l'on trouvera ici aussi bien les témoignages d'élus locaux (Guy Geoffroy, Isabelle Massin, Jacques Guyard) ou de professionnels de la culture (Alain Grasset, Fabien Jannelle, Daniel Girard, Hélène Laverge) – de se positionner par rapport à un héritage, pour s'en saisir sans le subir. Et l'on vérifiera dans la partie « témoignages et points de vue » combien est vive et problématique la mémoire de l'action culturelle.

Légitime donc mais aussi problématique. Le plan choisi pour cet ouvrage, en juxtaposant de manière formelle des « chercheurs » et des « témoins », souligne et accepte que l'histoire de l'action culturelle en villes nouvelles soit d'abord plurielle. Cette pluralité ne relève pas simplement de l'opposition classique entre la mémoire et l'histoire¹, car, comme on le verra dans le détail, des contradictions serpentent aussi bien entre les analyses des chercheurs, issus il est vrai de disciplines différentes, qu'entre celles des témoins, le clivage entre élus et acteurs culturels étant de loin le plus pré-

^{1.} Sur l'application de cette question aux villes nouvelles, voir Éléments pour une histoire des villes nouvelles, Paris, Manuscrit.com, 2004 (www.manuscrit-universite.com).

gnant. Cette polyphonie, qui pourra dans un premier temps déconcerter le lecteur, nous apparaît pourtant comme une indéniable richesse et une contribution importante à la réflexion sur l'action culturelle du temps présent, en villes nouvelles et au-delà dans les nouveaux ensembles urbains. Elle démontre en premier lieu que s'attaquer à l'action culturelle en villes nouvelles, c'est aborder un mythe au carré. Dans les deux termes en effet, la dimension sinon utopique, du moins expérimentale des débuts, affleure et nourrit, quarante ans après, la mémoire. Le bonheur, qu'il soit réel ou fantasmé, reste dans le pré, de la préanimation, de la préfiguration, bref dans cette concentration des possibles qu'ont constitué, à l'orée des années 1970, à la fois le concept touffu d'action culturelle et l'idéal urbanistique des villes nouvelles. Elle atteste en second lieu que ces deux concepts furent l'objet d'appropriations à la fois concurrentes et militantes, dans le contexte sociopolitique particulier des années 1970, rappelé ici aussi bien par Bernard Faivre d'Arcier que par Guy Saez. On ne saurait donc s'étonner que des positions idéologiques différentes s'entrechoquent ici, à l'instar du dialogue par procuration entre un acteur culturel « pur » de Marnela-Vallée comme Fabien Jannelle et une ancienne élue de Cergy comme Isabelle Massin. Reste que ces mémoires à vif, qui se disent davantage sur le mode de l'interprétation que sur le mode du récit, participent de la construction d'une mythologie complexe qu'on voudrait ici décrypter en guise d'introduction à sa lecture, en distinguant le problème des origines et celui des généalogies de l'action culturelle en villes nouvelles.

1. LA QUESTION DES ORIGINES

Ni la préanimation, ni l'action socioculturelle, ni même les équipements intégrés qui voient le jour entre 1969 et 1975 dans les villes nouvelles ne relèvent d'une nouveauté absolue. L'histoire de l'action culturelle des villes nouvelles commence avant la décennie 1970 et avant même que les villes nouvelles ne soient programmées *via* le Schéma directeur de la région parisienne de 1965. Les témoins eux-mêmes en conviennent, qui, à l'instar de Raymond Mallerin, rappellent que les expériences d'intégration socioculturelle du grand ensemble de Yerres ou de la Villeneuve de Grenoble-Échirolles, voire même du centre éducatif et culturel d'Istres, anticipent de quelques années les expériences labellisées « villes nouvelles ». D'autres acteurs, à l'instar de Paul Chaslin², font remonter les origines des équipements intégrés des villes nouvelles aux centres sociaux de la IV^e Répu-

^{2.} On s'appuie ici sur le témoignage de Paul Chaslin, donné lors de la journée d'études du 3 juin 2004.

blique, voire même à la maison pour tous de la rue Mouffetard, créée en 1936 à Paris par un ancien sillonniste et éclaireur de France, André Lefèvre. Cet équipement, lié au scoutisme laïque, réunissait un théâtre, un cinéma, un restaurant, et proposait à destination des enfants une aide aux devoirs à la maison et des colonies de vacances. Ce virus de l'intégration, inoculé à Paul Chaslin et à d'autres dans les années 1940, émerge à nouveau vingt ans plus tard, au moment de la conception, en catimini selon son auteur, du premier équipement intégré d'Yerres et du colloque d'octobre 1970, qui permet le passage du concept en direction des aménageurs des villes nouvelles.

Cette filiation est connue des historiens, depuis les travaux de Pascal Ory sur le Front populaire³ et ceux de Françoise Tétard sur les cadres de jeunesse⁴. On pourrait en trouver d'autres, du côté de l'histoire de l'architecture par exemple. Comment en effet ne pas faire le parallèle entre les équipements polyvalents et intégrés comme l'Agora d'Évry et leur lointain ancêtre, la maison du peuple de Clichy, construite entre 1937 et 1939 par Jean Prouvé, d'après des plans de Beaudouin et Lods? Avant la guerre déjà, cet équipement préfabriqué proposait dans un même lieu des activités de nature radicalement différentes. Marché couvert le jour, cinéma de 700 places ou salle de réunion de 2 000 personnes le soir, la maison du peuple disposait d'une verrière escamotable, autorisant par beau temps des activités de plein air.

Il faudrait également interroger le rôle des grands ensembles, généralement considérés comme un contre-modèle des villes nouvelles. Une thèse récente sur la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (SCIC⁵), qui fut promoteur du grand ensemble de Sarcelles et des « villes nouvelles » de Mourenx et Créteil (Mont-Mesly), rappelle que, dès la fin des années 1950, sont mis en place des groupes de travail pluridisciplinaires (sociologues, urbanistes, psychiatres, etc.) pour réfléchir au cadre de vie et à l'accueil des nouveaux habitants. Les débuts de la Ve République marquent l'essor de ces pratiques. La circulaire du ministère de la Construction du 2 juin 1960 contraint les constructeurs de nouveaux ensembles urbains à les équiper de « locaux spéciaux », destinés aux activités socio-éducatives et culturelles. La loi-programme du 28 juillet 1961, relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, initiée par le haut commissariat à la Jeunesse et aux Sports établit pour la première fois un rap-

^{3.} Pascal Ory, la Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire 1935-1938, Paris, Plon, 1994. Voir les pages 772-778 où l'auteur évoque André Lefèvre.

^{4.} Françoise Tétard et al. (sous la dir. de), Histoire des cadres de jeunesse et d'éducation populaire (1918-1971), Actes du colloque du PAJEP des 20-22 novembre 2003, en cours de publication. 5. Paul Landauer, la Caisse des dépôts et consignations face à la crise du logement (1953-1958). Histoire d'une maîtrise d'ouvrage, thèse de doctorat en histoire de l'art sous la dir. de Danièle Voldman, Université de Paris I, 2004, 2 vol. dactyl.

port direct entre planification urbaine et équipements socioculturels. La grille théorique, dite « grille Dupont », qui sort de ces procédures interroge les aménageurs et des expériences sont conduites en Moselle ainsi que dans certaines communes pilotes (Rennes, Grenoble, Annecy, Strasbourg, Avignon, Aubervilliers⁶).

C'est dire, qu'au-delà de la conviction qu'ont eu les aménageurs, les animateurs et les premiers habitants des villes nouvelles, d'inventer de nouvelles formes et de nouveaux lieux d'action culturelle, ils participaient d'une réflexion et d'une expérimentation de longue durée. On retrouve sur ce sujet les chronologies classiques de l'histoire de la France urbaine⁷. Reste que révéler l'épaisseur des origines du sujet d'étude ne suffit pas à en établir l'histoire. En dehors du cas attesté de Paul Chaslin, on connaît encore mal les filiations entre la longue histoire de l'animation socioculturelle en milieu urbain et l'action culturelle dans les villes nouvelles. Cette lacune de l'historiographie s'explique aisément. D'une part, l'histoire urbaine des années 1960 est encore un secteur neuf de la recherche : d'autre part, la connexion entre les différents champs de recherches concernés (histoire de l'éducation populaire, histoire des politiques culturelles, histoire urbaine) n'est pas davantage établie. En ce sens, il ne pouvait être question ici de retracer l'histoire générale de l'action culturelle dans les nouveaux ensembles urbains. On a préféré s'attacher au temps court des neuf villes nouvelles labellisées, en se concentrant pour l'essentiel sur les cinq sites franciliens: Évry, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée et Sénart.

Positionné à cette échelle spatiale et temporelle, le sujet semblait pouvoir se décliner suivant une chronologie établie. Au temps de la préfiguration (1965-1970) succédait celui de la préanimation (1970-1975), puis des équipements intégrés (1975-1982), avant que les élus ne viennent s'approprier le dispositif dans le cadre d'une nouvelle politique culturelle publique (1982-2005). Cette vision simpliste de l'histoire que véhicule parfois une certaine mémoire de l'action culturelle en villes nouvelles et qui, avouons-le, était aussi celle des chercheurs à l'orée du travail, ne résiste pas, comme on va le voir, à l'analyse des généalogies des discours et des pratiques.

^{6.} Joffre Dumazedier et Maurice Imbert (sous la dir. de), Espace et loisir dans la société française d'hier et de demain, 2 t., Centre de recherches d'urbanisme (CRU), 1967.

^{7.} Antoine Prost, « Une histoire urgente. Le temps présent des villes », Vingtième siècle, revue d'histoire, 64, octobre-décembre 1999, p. 121-126; Danièle Voldman, « L'histoire urbaine du second vingtième siècle en France », Bulletin de la société d'histoire moderne et contemporaine, actes de la journée du 27 novembre 1999, 20, avril 2000, p. 33-35; Annie Fourcaut et Thierry Paquot (sous la dir. de), « Le grand ensemble, histoire et devenir », Urbanisme, 322, janvier-février 2002, p. 35-88.

2. LA QUESTION DES GÉNÉALOGIES

Sans vouloir jouer sur les mots, on proposera ici de distinguer la question des origines, qui reste à ce jour ouverte à la longue durée, de celle des généalogies, qui s'inscrit plus volontiers dans la courte durée de l'histoire de l'aménagement des villes nouvelles. À quel moment se pose-t-on la question de l'action culturelle pour les villes nouvelles ? Qui se pose cette question ? Se la pose-t-on différemment selon les lieux et les personnes concernées ? À ces questions simples, l'ouvrage qu'on va lire répond de manière détaillée, et permet de dégager quelques lignes de force. L'action culturelle telle que la pratiquent les villes nouvelles à partir des années 1970 est fille de plusieurs mères porteuses. Elle résulte d'une interaction entre les sites et les administrations centrales. Elle se territorialise très tôt, en dépit de procédures contrôlées par l'État. Développons rapidement ces trois assertions.

De nombreux témoins (Raymond Mallerin, Julien Giusti, Bertrand Ousset) attestent que les concepts d'action culturelle, d'animation, de programmation et même d'équipements intégrés, que la mémoire des villes nouvelles présente aujourd'hui comme des socles de l'action culturelle des années 1970, ne se forgent sur le terrain que progressivement, entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1970. Derrière le militantisme de l'action culturelle, se révèle ainsi sa profonde indécision originelle. Cette indécision est due, comme le montre clairement Pierre Moulinier, à la pluralité des fées qui se penchent sur le berceau des villes nouvelles. L'engagement collectif des administrations de mission (le Plan, le SGVN, le FIC) mais aussi, et cet ouvrage le démontre franchement, des administrations de gestion (ministères de l'Éducation nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, de l'Équipement), se noue à la fois autour de l'engouement – il existe un militantisme administratif comme le rappellent Michel Rousselot et Bernard Faivre d'Arcier – et d'un quiproquo autour de la notion fuyante d'action culturelle, comme je tente de le démontrer. Dans un premier temps, précisément entre 1969 et 1972, soit à l'époque de la Nouvelle Société, ce sont les plus actifs des militants qui se manifestent. La personnalité d'Augustin Girard surplombe l'histoire de la conception, telle qu'elle se dessine entre 1969 et 1972. Mais il faudrait aussi citer ses homologues à l'Éducation nationale (Pierre Renard) et à Jeunesse et Sports (Jean-Baptiste Grosborne). Ce qui se joue ici dépasse sans aucun doute les villes nouvelles, pour viser à une véritable révolution copernicienne de l'action culturelle. Notre hypothèse de travail est que les villes nouvelles servent ici de fusible. En acceptant d'y injecter quelques subsides, en y soutenant des expériences qualifiées, parfois à tort, d'expérimentations, l'État, et en premier lieu le ministère chargé des Affaires culturelles, crée un circuit de dérivation, à l'instar de ce qu'il fera avec l'écomusée du Creusot⁸ quelques années plus tard. Ce qui se fait en villes nouvelles – Pierre Moulinier y revient en détail – n'a pas pour vocation de s'étendre, sinon partout, du moins partout avec le même systématisme. Le retour au droit commun précédera d'ailleurs ici de vingt ans la fermeture des Epa.

Le terrain vient cependant très tôt complexifier les enjeux, d'autant que le débat mobilise moins, à partir de 1972-1973, les administrations centrales, qui entrent alors dans une phase d'observation du processus, dont Christian Pattyn, Drac d'Île-de-France et témoin des conseils d'administration de l'Association pour la promotion des activités socio-éducatives de Saint-Quentin-en-Yvelines, a pu témoigner à de nombreuses reprises. Sur le terrain, en revanche, les initiatives fusent, qu'elles partent du pragmatisme des aménageurs (Michel Rousselot à Marne-la-Vallée, Serge Goldberg à Saint-Quentin-en-Yvelines) ou du militantisme des animateurs culturels et socioculturels (le groupe Organon à Saint-Quentin-en-Yvelines, Daniel Girard à Cergy-Pontoise). De cette histoire émergent des temps forts, qui s'incarnent volontiers dans des lieux comme l'Agora d'Évry ou le théâtre des Louvrais à Cergy-Pontoise, dont Thomas Hélie décortique les logiques d'évolution et d'enracinement. La différence entre ces deux sites, confirmée par les analyses de Bertrand Ousset et Fabien Jannelle pour Marne-la-Vallée, invalide le mythe d'une action culturelle spécifique aux villes nouvelles. On trouve ici autant de formes que de sites, certains d'entre eux, à l'image de Marne-la-Vallée, produisant même différentes solutions spatiales. Le plus curieux dans cette histoire est qu'un tel imbroglio conceptuel résiste près de dix ans aux restrictions budgétaires qui marquent l'appareil d'État entré en 1974 dans la crise économique. Ce petit miracle s'explique sans doute par la formalisation d'une dialectique entre le centre et la périphérie. Les programmateurs jouent ici un rôle clé, de passeurs entre les échelles de décision et de décodeurs entre acteurs culturels et aménageurs. Comment en effet expliquer autrement les connivences entre un Fabien Jannelle et un Michel Rousselot, bien lisibles dans leurs témoignages au-delà de leurs différences de conception de l'action culturelle? Le SGVN lui aussi explique la durée de l'expérimentation. À l'affût de toutes les expérimentations urbaines possibles et imaginables (Plan construction, Fic, promotion de l'art urbain, nouvelles technologies, etc.), il rapatrie en direction des villes nouvelles les crédits y afférents. Une étude budgétaire complète mériterait d'être conduite à ce sujet pour vérifier la teneur de ce captage des fonds publics destinés à l'innovation.

En dépit de ce verrouillage efficace des administrations centrales, l'histoire de l'action culturelle en villes nouvelles est aussi et d'abord une histoire

^{8.} Octave Debary, la Fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes, Paris, Éd. du CTHS, 2002.

locale. Outre les sensibilités différentes des EPA, le rôle précoce des élus explique cette caractéristique. Il faut ici en finir avec le mythe qui consiste à présenter les élections municipales de 1977 comme une rupture complète dans l'histoire des villes nouvelles. Les élus n'attendent pas 1977 pour s'exprimer sur l'action culturelle. Le débat est suffisamment vif sur la question depuis les années 1960, pour échapper aux communes déjà urbanisées (Pontoise, Melun, Versailles, Trappes, Noisy-le-Grand) à l'époque où elles seront concernées par la création des Epa. Daniel Girard évoque plus loin le rôle d'Adolphe Chauvin, Michel Rousselot celui des élus de Noisy-le-Grand. Que les élus soutiennent, bloquent ou infléchissent les projets des aménageurs ou des acteurs culturels, ils forment toujours et très tôt un pôle décisif de l'action culturelle. Bien entendu, comme le rappelle Jean-Pascal Quilès, ce rôle ne fera que s'accentuer avec le temps. En propulsant au pouvoir une nouvelle génération politique, les élections de 1977, mais aussi celles de 1983 qu'on néglige trop souvent, font pencher la barque du côté du politique. Trois facteurs se conjuguent ici pour expliquer ce renforcement. D'une part, les mutations démographiques. Si Isabelle Massin souhaite d'emblée « se placer du point de vue de l'habitant », c'est que les élus se font fort de traduire les aspirations d'une population nouvelle, en croissance exponentielle. Sur les 11 communes concernées par la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, on compte en effet 40 000 habitants en 1968, 105 000 en 1982 et 170 000 en 1991⁹! D'autre part, la montée en puissance des élus s'inscrit dans la tendance décentralisatrice dont la loi-cadre Defferre du 2 mars 1982 est autant un point de départ qu'un point d'arrivée de réflexions menées au cours du septennat giscardien. Les villes nouvelles sont en quelque sorte rattrapées par un contexte qu'elles avaient voulu nier au début des années 1970, celui de l'inéluctable affirmation des pouvoirs locaux. De fait, la loi Rocard du 10 juillet 1983, en transformant les règles de l'intercommunalité appliquées aux villes nouvelles depuis 1970¹⁰, les rapprochera du nouveau droit commun de la démocratie locale. Enfin, la vague rose de 1981 donne des ailes aux jeunes élus socialistes des villes nouvelles qui tiennent à cœur de « prendre le pouvoir » face aux aménageurs¹¹. Le contexte politique pèse donc d'un poids certain pour expliquer l'accentuation de la territorialisation de l'action culturelle. Il ne nous semble pas pour autant décisif à long terme.

^{9.} Chiffres donnés dans Michel Gault (sous la dir. de), *Action culturelle et coopération inter-communale*, Observatoire des politiques culturelles, Ministère de la culture, La Documentation française, 1992, p. 67.

^{10.} Frédéric Theule, « La loi Boscher de 1970 ou la porte étroite », dans Éléments pour une histoire des villes nouvelles, op. cit., p. 145-164.

^{11.} Claire Brossaud, « Le Vaudreuil contre l'État ou l'itinéraire sociopolitique du localisme revisité », *Espaces et sociétés*, 119, 4, 2004, p. 55-72.

Ce qui est décisif en effet dans la mutation des idées et des pratiques de l'action culturelle, ce sont les problèmes de gestion des équipes et des équipements. L'analyse de Thomas Hélie, mais aussi les témoignages de Jacques Guyard, Isabelle Massin et de Guy Geoffroy fournissent ici des pistes, qui permettent de revisiter la sempiternelle question du désenchantement des villes nouvelles. Le « blues du programmateur », judicieusement éclairé par Guy Saez, résulte moins d'un changement d'époque ou de paradigme que d'une logique banale, de passage entre la conception et le fonctionnement. Dès le départ, l'État avait prévu de passer le témoin – c'est-à-dire les équipements pour l'essentiel – aux élus locaux. C'est dire que les questions de gestion se posent très tôt, comme le démontre Thomas Hélie, et qu'elles relèvent moins d'une fatalité (équilibrer les comptes) que de définitions d'alternatives (qui gère quoi ? comment ? pour qui ?). Ce que l'État n'avait pas souhaité prévoir en revanche, c'est la place de l'intercommunalité dans le processus d'appropriation. En proposant la distinction entre l'échelle communale, l'échelle intercommunale (accords entre quelques communes de la ville nouvelle) et l'échelle communautaire (accords entre toutes les communes de la ville nouvelle). Jean-Pascal Ouilès nous fournit un outil d'analyse précieux des contradictions actuelles de l'action culturelle des villes nouvelles. Alors que de nombreux auteurs, à l'orée des années 1990, dénonçaient l'échec de l'appropriation communautaire de l'action culturelle en villes nouvelles, Jean-Pascal Quilès suggère de décentrer l'analyse et d'évaluer les coopérations site par site et thème par thème. L'accent mis aussi bien par Guy Geoffroy que par Bertrand Ousset sur les logiques de réseau va également en ce sens. Là encore, la restitution de ces problématiques dans la durée permet d'en comprendre les variations locales.

Le recours à l'histoire semble donc aujourd'hui nécessaire pour comprendre les enjeux de redéfinition de l'action culturelle dans les villes nouvelles. Alain Grasset comme Hélène Laverge récusent le terme de « renouveau de l'action culturelle », qui leur semble trop pétri de nostalgie. À l'image de Fabien Jannelle évoquant son arrivée à Marne-la-Vallée ou de Guy Geoffroy expliquant les conditions particulières du dialogue État/ville nouvelle à Sénart, ils insistent sur les spécificités de « leur » époque. L'histoire ne saurait faire grief aux acteurs de mettre en avant l'importance des différences de temporalité. Mais, par définition, l'histoire ne peut éclairer les temporalités immédiates. Ce privilège est laissé aux acteurs. Ce qu'elle peut et doit faire en revanche, c'est déchirer le voile d'ignorance qui recouvre trop souvent les grands mythes urbains. L'action culturelle en villes nouvelles en est un et ce livre entend nourrir un débat, en montrant que derrière un improbable paradis perdu, se cachent une multitude d'expériences et de réflexions qui méritent qu'on s'y arrête.